

BAREME LISTE D'APTITUDE OUVRANT ACCES AU CORPS DES PROFESSEURS DES ECOLES (2026)

ANNEXE 1

INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE DEPARTEMENTALE OUVRANT L'ACCES AU CORPS DES PROFESSEURS DES ECOLES

Nom :	Prénom :	Etablissement d'affectation :
Circonscription :	Niveau de classe en responsabilité ou remplaçant ou CPC... :	

PARTIE REMPLIE PAR L'ADMINISTRATION ET IEN

Critères de choix	Barème	Points attribués
Ancienneté générale de service	40 pts (maximum) <i>1 point /an</i>	
Valeur professionnelle exprimée par l'avis de l'IEN	Excellent : 11 pts Très satisfaisant : 6 Satisfaisant : 4	
Fonctions spécifiques (voir liste complète dans outil de travail) Exemples : Directeur d'école et chargé d'école (ordinaire ou spécialisée), Maître formateur enseignant référent handicap	1- 3 ans : 5 pts + 3 ans : 10 pts	
A.1.) Diplômes : à partir de Bac+2	5 pts par niveau de diplôme <i>(un seul diplôme par niveau sera pris en compte)</i>	
A.2.) Examens professionnels	10 pts par titre	
B.1.) Acquis de la formation professionnelle (avec certification)	20 pts (maximum)	
B.2.) Formation dans ou hors Education nationale (ne délivrant pas de diplôme)	2 pts par stage (10 points maximum)	

A : Diplômes et examens professionnels

A.1. DIPLOME(S) : inscrire tous les diplômes à partir de Bac+2 (justificatifs obligatoires) 5 points par diplôme					
ANNEE		ETABLISSEMENT	CLASSE/SPECIALITE	DIPLOME(S) OBTENU(S)	Points attribués
Exemple	2017	Université de Toulouse	Education Physique et Sportive	Master 2 en Sciences et Techniques des Activités Physiques et sportives	20
A.2. TITRE(S) PROFESSIONNEL(S) (justificatifs obligatoires : 10 points par titre)					
ANNEE		ACADEMIE	SPECIALITE / TITRE	OPTION	Points attribués
Exemple	2017	Mayotte	Certificat Informatique et Internet de niveau 2 Enseignant (C2i2e)	INFORMATIQUE	10

B : Acquis de la formation professionnelle (30 points maximum)

B.1. FORMATION(S) AVEC CERTIFICATION (20 points maximum)

ANNEE	ETABLISSEMENT	CLASSE/SPECIALITE	DIPLOME(S) OBTENU(S)	Points attribués
Exemple 2010	Centre de formation	Animateur	B.A.F.A	10

B. 2. FORMATION(S) DANS OU HORS DE L'EDUCATION NATIONALE) NE DELIVRANT PAS DE DIPLOME (SUR ATTESTATION DE PRESENCE : 10 points maximum)
(en choisir au maximum 5 et joindre les justificatifs : 2 points par stage)

	PERIODE		DUREE (3 jours minimum)	Nature des FORMATIONS PAF et hors éducation nationale	SPECIALITE	INTITULE DE LA FORMATION ET INTITULE DU TITRE EVENTUELLEMENT OBTENU	Points attribués
	DU	AU					
Exemple	01/03/2017	15/03/2017	15 jours		Mandataire	Mandataire de la coopérative OCCE	2
1							
2							
3							
4							
5							
							/20

Pris connaissance, le

Signature de l'enseignant

Le

Signature de l'IEN